

N°40

mars  
2013

# le Pontivyen

Bulletin d'information municipal de Pontivy - Trimestriel



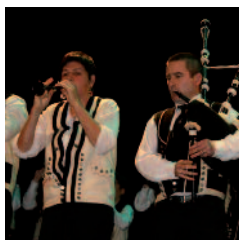
## Budget

*Une situation saine*



## Jules-Ferry

*Un groupe scolaire  
de centre-ville*



## Kerlenn Pondi

*60 ans de passion*



## La Monétique

# Les écoles à l'heure numérique!

(dossier p12-13)

# zoom

L'an dernier...

24 820

plantes produites sous serre

142 objets trouvés

41 restitués

2446 places

de parking matérialisées

395

carrefours aménagés

9213 électeurs

enregistrés sur les listes électorales

7328 pages

numérisées par les Archives

7238 pages mises

en ligne par les Archives

34 métiers autorisés

sur la fête foraine

## Le succès des jardins familiaux

Les jardins ouvriers (ou jardins associatifs) sont apparus en Europe à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ces parcelles de terrain étaient alors mises à la disposition des habitants par les municipalités. Affectées le plus souvent à la culture potagère, elles visaient initialement à améliorer les conditions de vie des ouvriers en leur procurant un équilibre social et une autosubsistance alimentaire. À Pontivy, ces jardins, que l'on nomme désormais « jardins familiaux » existent depuis plus de 10 ans et s'étendent sur un hectare, propriété de la Municipalité.

Concrètement, 28 parcelles sont mises à disposition de ceux qui en font la demande. Moyennant une cotisation annuelle\* versée à l'association *Les Jardins de la Kerlenn*, les heureux élus (la demande étant plus forte que l'offre) peuvent ratisser, biner et bêcher toute l'année pour cultiver et récolter fruits et légumes en tout genre pour leur propre consommation. Une formule idéale, comme le souligne Simone Nohaic, présidente de l'association : « *tout est fournis aux adhérents : terrains, cabanons, eau, etc. Chacun apporte ses semis et ses propres outils. Nos seules contraintes ? Pas de pesticides, pas de désherbants et l'obligation de bien entretenir les parcelles* ». D'année en année, le succès ne se dément pas. Et même s'il est parfois difficile d'obtenir une place, il est toutefois possible de s'inscrire sur une liste d'attente : « *quand quelqu'un réussit à obtenir une parcelle, c'est vrai qu'il en profite au maximum* » conclut la présidente.

Pratique.

Contact Association *Les Jardins de la Kerlenn*  
Tél. 02.97.25.53.50.

\*Tarifs à l'année : 12,  
15 ou 20 euros selon la  
taille de la parcelle.





**Henri Le Dorze**  
Maire de Pontivy,  
Maer Pondi

*Le Pontivyen n°40*  
*Mars 2013*

8, rue François Mitterrand  
56300 Pontivy

Directeur de publication :  
Henri Le Dorze

Textes et photos :  
service communication de la Ville  
de Pontivy

Conception : perigraphe.fr

Impression : Cloître Imprimeurs

La situation délicate dans laquelle se trouve l'économie nationale génère une inquiétude légitime au sein de la population. Cette inquiétude doit conduire les élus locaux à redoubler d'imagination pour participer à la sortie de crise. Nous avons notamment choisi de nous associer au dispositif d'incitation à l'emploi mis en place par l'État en recrutant trois jeunes du secteur sous contrat « emploi avenir ». Nous avons aussi plus massivement fait le choix d'accroître les dépenses d'investissement dans le cadre du budget 2013 car ces dernières, qui s'élèvent à 6,6 millions €, n'ont pas pour seule ambition d'augmenter l'attractivité de notre ville (médiathèque, groupe scolaire du centre-ville, avenue de la Libération...), mais visent aussi à stimuler l'emploi dans l'artisanat et le BTP du Morbihan. Face à une crise de cette ampleur, chaque collectivité doit en effet apporter sa contribution et sa réflexion.

Des efforts de rationalisation et de mutualisation sont aussi nécessaires sur l'organisation des institutions.

Depuis une dizaine d'années, les transferts de compétence en direction de la Communauté se sont succédé (piscine, transports, petite enfance...) et ont évidemment contribué à faire connaître cet échelon qui, autour de 24 communes et bientôt 26 avec l'arrivée de Mûr-de-Bretagne et Saint-Connec, doit nous permettre de faire encore mieux à un coût toujours plus maîtrisé.

Ar blegenn diaes m'emañ an armerzh broadel a lak sevel un nec'hañs reizh emesk ar boblañs. An nec'hañs-se a ze le lakat an dilennidi lec'hel da gemer perzh er striv da vonet er-maez ag an enkadenn. Choazet hon eus èl-se bout lodek er stignad broudiñ da implijout tud bet laket àr-sav gant ar Stad en ur duta tri den yaouank ag ar c'hornad dindan ur gevrat « implij dazont ». Hor soñj hon eus graet, ivez, a-vrasoc'h, da greskiñ an dispignoù postiñ e stern budjed 2013, hag int é sevel da 6,6 million a €. N'o deus ket da bal nemetañ lakaat hor c'hêr da vout dedenusoc'h (mediaoueg, strollad-skolioù kreizkêr, bali ar Frankiz...). Soñjet int bet ivez evit broudiñ an implij àr dachenn an artizanerezh, ar sevel tier hag ar labourioù foran er Morbihan. A-dal d'un enkadenn ken bras e rank pep strollegezh degas he lodenn hag he freder.

Strivoù da heboellaat aozadur an ensavadurioù a vo ret ober ivez.

A-c'houde un dek vlez bennak ec'h eus bet treuzkaset tamm-ha-tamm ur bochad barregezhioù d'ar Gumuniezh (poull-neuial, treuzdougenn, bugaligoù...). Laket o deus evel-just live ar Gumuniezh da vout gwelloc'h anavezet, gant he 24 c'humun, ha 26 edan berr gant Mur ha Sant-Koneg é tonet a-barzh. Kement-se a ze le reiñ an tu deomp da ober gwelloc'h c'hoazh en ur vestroniñ bepred muoc'h an dispignoù.

**Édito** .....3

**Vie municipale** .....4-7

Vote du budget  
Réunions de quartiers  
Conseil municipal des enfants

**La Commission** .....8

Commission Démocratie  
locale et information

**La Ville qui change** 9-10

Jules-Ferry  
Bornes électriques  
Logements, les chantiers en cours  
Jeux de boules de Stival

**Associations** .....11

**Dossiers**  
La Monétique .....12-13

**Culture et loisirs** ..14-18

Kan ar Bobl  
Mayfest  
Fête de la Bretagne  
Kerlenn Pondi  
Fête de la Musique

**Opinions** .....19

**Patrimoine** .....20  
Le Pontivyen et la Pontivyenne  
Gaston Schweitzer





## Vote du budget

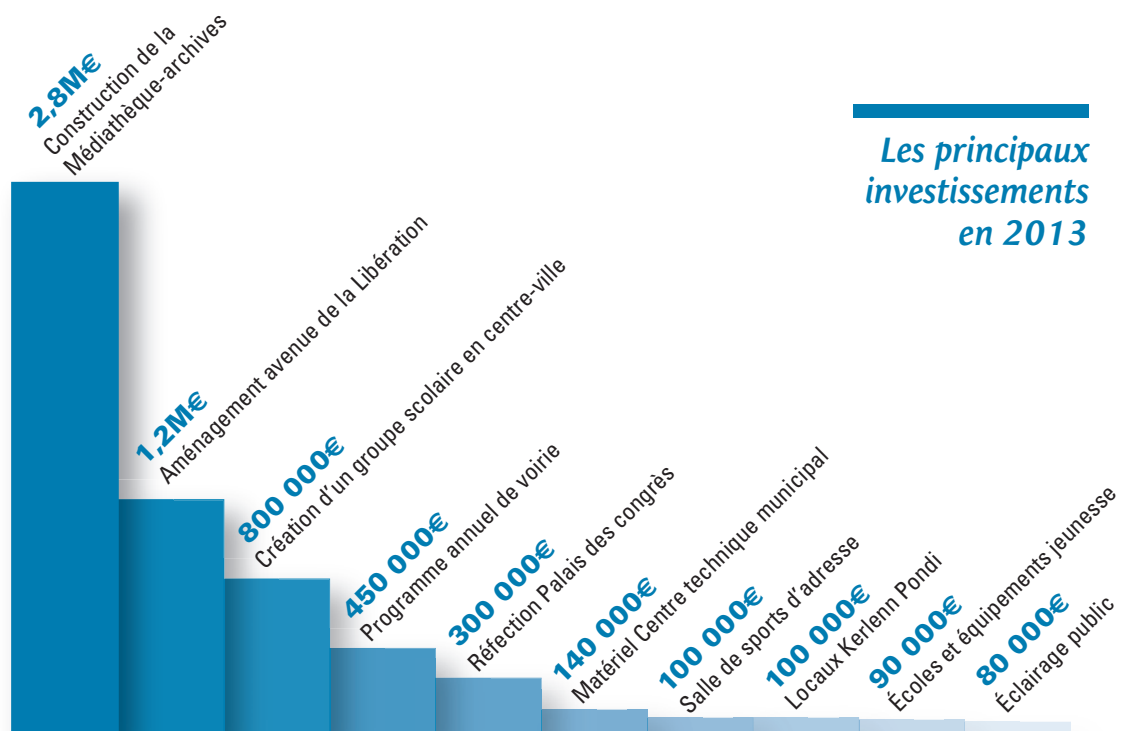
# Une situation financière saine et un niveau d'investissement élevé

Le 13 février dernier, le conseil municipal a voté le budget de la ville pour l'année 2013. Taux d'imposition inchangés, bonne capacité d'autofinancement, investissements élevés et endettement maîtrisé caractérisent l'année 2012. Le nouvel exercice 2013 reprend ces mêmes orientations et met l'accent sur le bon usage des dépenses de fonctionnement et sur le niveau d'investissement pour soutenir l'économie.

*Daniel Le Couviour, (au troisième plan) adjoint aux finances a détaillé le compte administratif et le budget 2013 lors du conseil municipal de février.*

Comme l'a expliqué Daniel Le Couviour, 1er adjoint, rapporteur de la commission des finances, au cours de sa présentation du budget lors du Conseil municipal de février, beaucoup de voyants sont au vert. Pour apprécier la situation financière de la ville, il convient d'analyser quelques ratios simples. La capacité d'autofinancement de la Ville est bonne. Avec 15 millions d'euros de recettes et 12 millions de dépenses en 2012, il reste 3 millions pour rembourser le capital des emprunts et financer une partie des investissements, ceci étant possible grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement (baisse de 0,34 % par rapport à 2011 avec une inflation à 1,3 %). Cela a permis à la Ville d'investir 5,6 millions d'euros l'an dernier tout en maîtrisant le

niveau de sa dette. L'endettement reste modéré à 706 euros par habitant (contre 887 euros par habitant au niveau régional) avec un niveau d'annuité faible de 70 euros par habitant (118 euros pour la moyenne régionale). Les marges d'autofinancement dégagées et la maîtrise de la dette se traduisent par une bonne capacité de désendettement de 3,4 ans, également inférieure à la moyenne bretonne (4,5 ans). « Cela veut dire qu'il faut 3,4 années à la ville pour rembourser sa dette à condition de ne pas réaliser d'investissements » traduit Daniel Le Couviour. Ce critère permet aux communes de se comparer entre elles. Cette situation financière favorable est possible, sans hausse des taux d'imposition depuis 1996, grâce notamment à l'augmentation du



### Les principaux investissements en 2013

produit fiscal lié aux nouveaux logements, commerces et entreprises et donc au dynamisme des bases. Pour autant, les Pontivyens paient moins d'impôts que dans les villes de même strate démographique. En effet, les impôts locaux s'élèvent à 449 euros par habitant à Pontivy, ce qui est inférieur à la moyenne bretonne qui se situe à 472 euros.

Pour 2013, l'orientation est claire : « *maîtriser les dépenses de fonctionnement, (nous prévoyons une évolution très mesurée des dépenses, de l'ordre de 1,04%) tout en assurant les services correspondant aux besoins de la population pontivyenne* » précise le premier adjoint. Concrètement, la Ville doit garantir le fonctionnement de ses écoles primaires et de ses équipements sportifs, doit améliorer le cadre de vie des Pontivyens, doit favoriser le développement de la vie culturelle avec notamment l'ouverture de l'Espace KENERE, la nouvelle médiathèque-archives, et la programmation des spectacles. Elle doit encourager le tissu associatif, élément essentiel de lien social, par le maintien de ses aides aux associations sportives, culturelles et autres (une augmentation des subventions de 2% est prévue). L'action sociale et la solidarité ne sont pas oubliées, notamment grâce à l'épicerie solidaire qu'il s'agit de faire vivre pour aider les personnes en difficultés.

Concernant les investissements, il s'ont maintenus à un niveau élevé (6 600 000 euros) pour poursuivre la mise en place des équipements structurants pour la ville et pour participer au soutien de l'économie.

L'accent sera également mis cette année sur la mise en œuvre du programme de l'Agenda 21, comme l'a indiqué le Maire Henri Le Dorze :

*« Au niveau de l'éclairage public, après le Four-à-Chaux, Kerjalotte et Bolu-met, c'est le quartier de Keropert qui va bénéficier de travaux pour réduire les plages d'éclairage et les consommations électriques. Au Palais des congrès, les huisseries vont être changées, l'isolation et le chauffage seront totalement revus sans oublier le ravalement. L'avenue de la Libération sera aménagée pour favoriser les déplacements doux et le groupe scolaire de centre-ville Jules-Ferry va se doter d'une école maternelle neuve répondant aux normes thermiques actuelles. De leur côté, les services techniques seront dotés d'une nouvelle balayeuse afin de supprimer l'usage de produits phytosanitaires ainsi que d'un véhicule électrique ».*

Les perspectives sont donc nombreuses comme l'explique Daniel Le Couviour en guise de conclusion : « *grâce à une gestion rigoureuse de l'argent public, nous allons maintenir un fort niveau d'investissements pour atteindre deux objectifs. Le premier est d'améliorer l'attractivité de notre ville en mettant en place des équipements structurants pour préparer l'avenir. Le deuxième est de soutenir l'économie et l'emploi* ».

## Transferts de compétence

### Pas qu'une question d'argent

Un transfert de compétences d'une commune vers une communauté de communes se réalise seulement s'il présente un intérêt communautaire. Lorsqu'en 2012, Pontivy Communauté a pris la compétence « transports » (Pondi Bus et transports scolaires), c'était avant tout pour répondre à un besoin de la population. Dans ce cas précis, l'intérêt était communautaire dans la mesure où il fallait étendre le réseau de bus aux communes environnantes, ne serait-ce que pour desservir le nouvel hôpital. « *Sur le plan financier, lorsqu'une compétence est transférée, on évalue les recettes et les dépenses liées à cette compétence* » - comme l'indique Daniel Le Couviour - « *si le service est déficitaire, la commune continue chaque année à prendre en compte ce déficit au travers de l'attribution de compensation. Si on prend l'exemple du Pondi Bus, la ville continuera chaque année à prendre en compte le déficit évalué à 137 000€* ».



**Développement durable**

## Un label pour Pontivy

En octobre dernier, Pierre Giralton, conseiller municipal, délégué à l'Agenda 21 et Gaël Cadoret, chargé de mission Agenda 21 se sont rendus au Ministère de l'écologie afin de soutenir le dossier de candidature de Pontivy visant à obtenir le label « Agenda 21 Local France ».

Cette distinction récompense une démarche conduite en concertation avec la population et les acteurs locaux, afin de faire du développement durable le nouveau modèle de développement du territoire. Dans le cadre de la septième session de reconnaissance des « projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux, ce label a été octroyé à la ville pour une période de trois ans. Cette décision résulte d'une double analyse du projet reposant sur une expertise au regard du cadre de référence national des agendas 21 locaux, ainsi que sur l'avis de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et du Préfet de département. Le projet a également fait l'objet d'une présentation devant le Comité national agendas 21, réuni à cet effet le 6 décembre 2012.

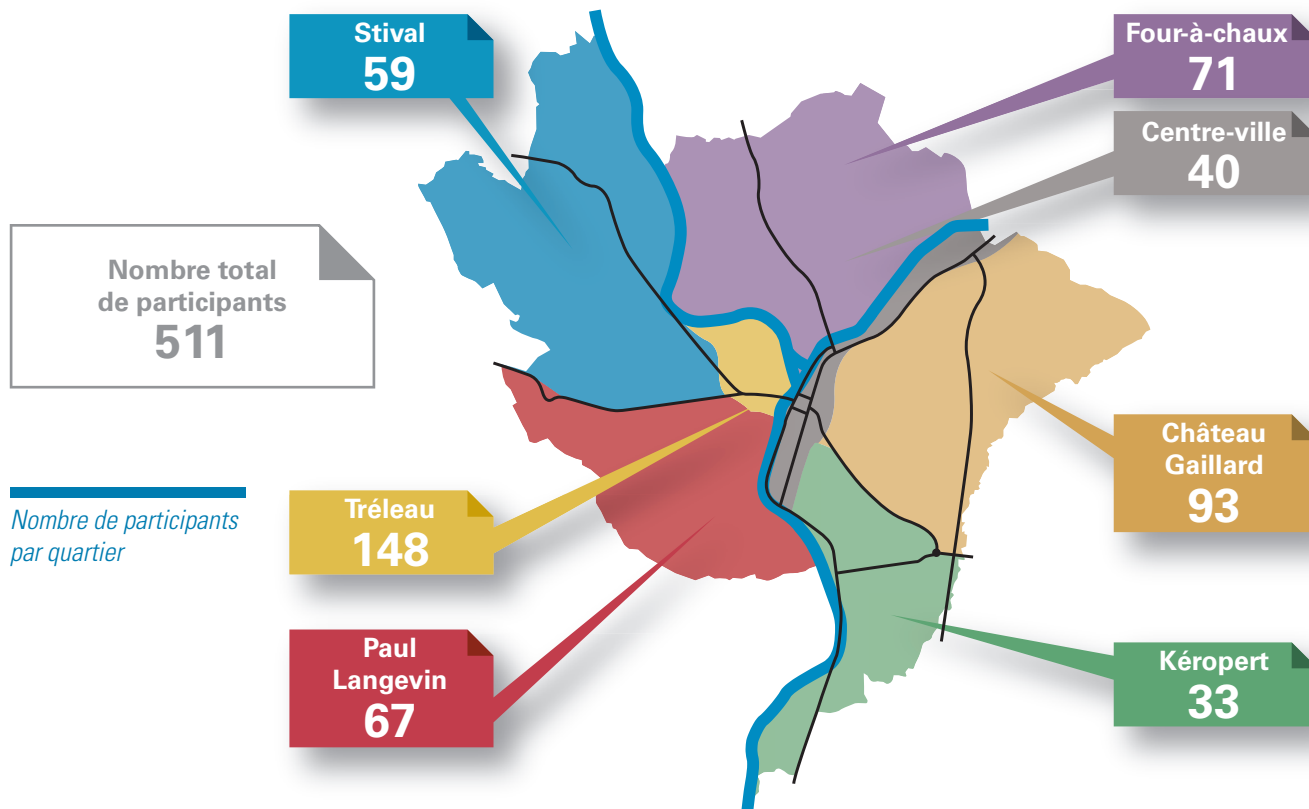


## ➔ Réunions de quartiers

# Une participation record!

Comme chaque année depuis 1996, les réunions de quartiers qui se sont déroulées du 15 janvier au 7 février, ont permis aux citoyens de s'entretenir directement avec les élus à propos des thèmes qui leurs sont chers. Contrairement aux éditions précédentes, aucun thème particulier n'était mis en avant. Les Pontivyens pouvaient donc directement aborder les sujets de leur choix. Bien entendu, les problématiques varient d'un quartier à l'autre, mais quelques sujets ont particulièrement interpellé la population : la voirie, les déchets, l'intercommunalité, et le devenir de Tréleau. Dans ce quartier, la participation a même atteint un record puisque 148 personnes étaient présentes pour assister aux débats. Il est vrai que la réhabilitation de l'ancien hôpital (futur lieu de

résidence de Pontivy Communauté), le réaménagement de la piscine découverte et l'avenir du centre commercial Super U avaient de quoi soulever quelques questions. Quoiqu'il en soit, 511 personnes ont participé cette année aux réunions dans leur globalité. La moyenne annuelle enregistrée depuis les dernières élections municipales étant de 387 personnes par an, il est clair que 2013 fut un bon cru. Depuis leur création, ces assemblées participatives se sont déroulées chaque année (exception faite des années d'élections municipales), ce qui porte à 112 leur nombre total. Une belle longévité ! À noter que ces réunions étaient les premières présidées par Henri Le Dorze en tant que maire.





### 30 nouveaux venus

Le 24 janvier, le conseil municipal des enfants se réunissait pour la première fois de l'année à la mairie. Cette assemblée plénière fut l'occasion pour les nouveaux élus de découvrir la salle du conseil en compagnie de leurs camarades, déjà en place depuis un an (le conseil est renouvelé par moitié tous les deux ans). Les trente nouveaux venus (15 titulaires et 15 suppléants), ainsi que les « anciens » furent donc accueillis par le Maire, Henri Le Dorze, par Nelly Burlot, adjointe chargée de l'action scolaire et de la jeunesse et par Catherine Tronel, responsable du service enfance-jeunesse. Dans une salle du conseil bien remplie, le Maire a tenu à saluer les nouveaux

arrivants, tout en leur rappelant l'importance de leur mission : « nous regarderons avec attention tout ce que vous allez entreprendre pendant ces deux années, qui, vous le verrez vont passer très vite. Et nous tiendrons évidemment compte de vos réflexions ». Réflexion, c'est d'ailleurs le mot d'ordre de ce premier trimestre. Les enfants sont d'ores et déjà entrés dans une phase d'observation et d'analyse sur le terrain, période nécessaire avant la mise en place d'actions concrètes. Parmi les sujets à l'étude : l'environnement, la communication avec les personnes âgées, la prévention routière et l'accessibilité des piétons.



Le nouveau Conseil municipal des enfants sur le parvis de la Mairie



#### Marcel Collet

#### Élus depuis un an

Mary Guillot , Julie Corbel ,  
Alix Le Breton, Clémence Marx

#### Nouveaux élus

Kévin Bigarre, Ewen Quintin,  
Macéo Hery, Aodrenn Gallais

#### Paul Langevin

Erell Lambotin, Morgane Martin,  
Mattéo Gritt, Maxime Palussier

Shirley Blanquaert, Maxence Le Moing

#### Jules Ferry

Antoine Le Goas, Milann Le Tutour

Maissane Boukhris, Tristan Thomas,  
Janèle Faysi, Yuna Le Doare

#### René-Guy Cadou

Thomas Cargoët, Loïc Lafage

Primaëlle Gervais, Typhaine Evanno

#### Stival

Justine Le Corre, Charlotte Jégard

Maxime Talbot, Robin Froger

#### Albert Camus

Sarah Miloux, Gaëlle Serrain

Noémie Carimalo, Léa Santier,  
Mathias Pitre, Elouan Le Bizec

#### Claude Marquet

Loïs Pierre, Noé Théaud

Laszlo Euzenot, Antoine Favrel,  
Margaux Guerneve, Maëva Dande

#### Le Château

Victor André, Dylan Guillemot,  
Pierre Kerzehro, Aurore Bouffandeau,  
Déborah Mouhaou , Mathilde Cabricus

Fanny Charlot, Louise Moison,  
Kilian Liri, Etienne Prioux

#### Notre-Dame de Joie

Katell Godin, Quentin Bellanger

Margot Le Neve, Clervie Fournier

#### Diwan

Anna Le Bouedec, Eilenn Carel

Taïs Callac, Yanna Monget



commission



Outre le site internet et le Pontivyen, la mairie édite régulièrement dépliants, affiches, ou autres flyers. Il existe, par ailleurs 33 zones d'affichage (sucettes, et abribus) dans toute la ville.



## Gros plan sur la commission Démocratie locale et information

**La commission Démocratie locale et information existe depuis mars 2008. Cette commission fut alors créée pour renforcer le travail effectué par la Mairie en matière de communication avec les Pontivyens.**

*De gauche à droite : Christophe Marchand (adjoint à la démocratie locale et rapporteur de la commission), Yovenn Bonhoure (conseiller municipal), Odile Magourou (référente de la commission), Élisabeth Pédrone, Pierre Giralton (conseillers municipaux), Nicole Rouillard (conseillère municipale, absente sur la photo), Pascal Mugnier (chargé de communication).*

L'intitulé de cette commission renvoie à deux idées complémentaires: la démocratie locale et l'information. La première de ces notions s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de transparence envers la population comme le souligne Christophe Marchand, adjoint au Maire et rapporteur de ladite commission. « Il est essentiel que les Pontivyens puissent s'exprimer au mieux. Les réunions de quartiers sont, chaque année, des espaces d'échange et d'ouverture très importants. Mais ce ne sont pas les seuls « outils » que nous avons mis en place. Lors de l'élaboration de l'Agenda 21, de nombreuses consultations ont eu lieu avec les citoyens afin de mieux percevoir leurs attentes. C'est ce qui a permis d'orienter nos actions. Nous devons continuer dans ce sens et inventer de nouvelles formes participatives ».

Le second volet de cette commission concerne l'information municipale. Il s'agit là de communiquer sur les réalisations de la mairie. L'ensemble des services de la commune est concerné

dans la mesure où il apparaît nécessaire d'informer les Pontivyens sur les manifestations culturelles, sur les travaux réalisés dans la ville, sur l'action sociale, et plus généralement sur l'ensemble des décisions prises par le Conseil municipal. « Là non plus, les moyens de diffusion de l'information ne manquent pas - poursuit Christophe Marchand - en tant qu'adjoint à la culture, j'ai tout d'abord souhaité réformer la communication dans ce domaine. Celle-ci s'appuie en premier lieu sur la presse locale qui annonce et relate très régulièrement les manifestations artistiques organisées par la Ville. Au fil du temps, grâce au travail d'Odile Magourou (responsable de l'action culturelle et de la vie associative), nous avons stylisé les affiches de chaque spectacle afin de les rendre identifiables par le public. Nous avons également développé un bon nombre de supports de communication (voir plus haut). Le tout dans le but d'apporter toujours plus de visibilité et de lisibilité. Et puis, toujours en tenant compte de l'avis des Pontivyens et grâce au comité de pilotage de l'Agenda 21 dirigé par Pierre Giralton, conseiller municipal, nous avons décidé de refondre entièrement le site internet de la Ville pour le rendre plus attractif et plus interactif. Pour ce faire, un nouveau chargé de communication, Pascal Mugnier, un Pontivyen d'origine, nous a rejoint l'été dernier. Sa première mission a tout d'abord été de créer une nouvelle formule du bulletin municipal. C'est chose faite depuis décembre. De plus, ce bulletin dispose désormais d'une parution trimestrielle plus régulière ». Le nouveau site, quant à lui, sera mis en ligne avant l'été. Son architecture a d'ailleurs été présentée lors du conseil municipal du 23 janvier. Par ailleurs un guide des services publics et des associations est également en préparation. Toujours dans le but d'informer au mieux les Pontivyens sur ce qui se passe dans leur ville.





## Groupe scolaire Jules-Ferry. Début des travaux cet été

Le projet de regroupement des écoles Quinivet et Jules-Ferry a pour objectif de former un groupe scolaire de centre-ville sur un seul et même site. Les travaux débuteront cet été et tout devra être terminé pour la rentrée scolaire 2014.

Le chantier du futur groupe scolaire Jules-Ferry se divise en trois parties. Après la démolition de l'actuel gymnase et du bloc sanitaire de la cour, une école maternelle de trois classes sera créée avec ses salles annexes : deux salles de sieste, une salle de motricité et le bureau de direction. Le tout représentant une surface de 592m<sup>2</sup>. À la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, le préau élémentaire sera lui aussi détruit pour être remplacé par un nouveau préau avec galerie extérieure. La deuxième tranche du projet concerne la restructuration de l'école élémentaire existante. Outre la mise aux normes en accessibilité avec ascenseur, l'accent sera mis sur l'isolation de la couverture du bâtiment et le remplacement de la centrale incendie. Enfin, la dernière partie des travaux concernera les locaux de restauration avec la création d'un

office dans la petite cour qui sert actuellement de parking au personnel de l'école. Ce nouvel office donnera sur la cour, côté place Anne-de-Bretagne. L'aspect bioclimatique n'a pas été oublié puisque le nouveau préau sera séparé par un parterre végétal qui délimitera les deux cours, maternelle et élémentaire. Les menuiseries extérieures de l'ancien local de tir à l'arc reconverti en salle d'activités physiques seront quant à elles remplacées.

Ce chantier de réaménagement est estimé à 2.435.600€ TTC, financés par la Ville, l'État et le Département. Pour des raisons de sécurité et de tranquillité, la quasi-totalité des travaux se déroulera durant les différentes périodes de vacances scolaires.



la ville qui change

*Sur les photos :  
en haut, façade Est de  
la maternelle.  
En bas, la future cour  
de Jules-Ferry*



## Six nouvelles bornes électriques sur la Plaine

Juste avant l'arrivée de la fête foraine, six nouvelles bornes électriques ont été installées place Aristide Briand. Ces sources d'alimentation ont remplacé l'ancien dispositif devenu obsolète. Ce dernier, escamotable et donc enfoui sous terre une fois utilisé, prenait l'eau régulièrement ce qui provoquait des problèmes de disjoncteur. Le contrôle des installations électriques, effectué par le bureau Veritas en décembre dernier, confirmait ces soucis d'étanchéité. Les six nouvelles bornes, disposées de part et d'autre de la Plaine (3 de chaque côté), sont installées hors sol, ce qui évite tout incident lié à l'humidité. L'une de ces bornes est principalement dédiée à l'alimentation du marché. Par ailleurs, l'ensemble du dispositif est désormais opérationnel en terme de puissance dans la mesure où celle-ci a été augmentée afin de répondre aux nouvelles demandes des utilisateurs.





## Logements. Trois chantiers en cours

la ville qui change

Sur les photos :  
en haut, Les Hameaux  
de Talin.  
En bas, la cité  
Clémenceau.

Les travaux concernant les logements pontivyens avancent de concert sur trois chantiers principaux. Les six nouveaux logements sociaux des Hameaux de Talin sont sortis de terre. De plus, les opérations d'embellissement du quartier se poursuivent avec la plantations d'arbres et l'aménagement d'allées de circulation. Les travaux n'accusent aucun retard et devraient s'achever en décembre prochain.

Du côté de la cité Clémenceau, la construction de la nouvelle résidence BBC (bâtiment basse consommation), construite en briques de terre cuite, est également en bonne voie. La livraison de la cité, dont les travaux s'effectuent sous l'égide de Bretagne Sud Habitat est toujours prévue pour septembre.

Enfin, les 12 nouveaux logements de la cité Charles Fagot, située dans le quartier de Bolumet, sont en cours d'achèvement et seront disponibles fin mai.



## Stival. Un jeu de boules couvert



Même si le printemps voit traditionnellement les beaux jours arriver, les amateurs de boule bretonne ne sont pour autant pas certains qu'une ondée de passage ne vienne perturber leurs parties. Ce genre de contretemps n'est désormais plus un problème puisque l'une des deux pistes du jeu de boules de Stival est aujourd'hui couverte. Cet ouvrage, agréé par l'Architecte des Bâtiments de France, a été réalisé par les services techniques de la ville. L'intégralité de la charpente a été récupérée dans l'ancien magasin à fourrages et entièrement réhabilitée. Seuls les poteaux destinés à la soutenir ont été achetés. Les amateurs peuvent donc jouer, quel que soit le temps. À noter que la pose d'un bardage est également prévue dans les prochains mois.

## Semaine du développement durable

La semaine nationale du développement durable se déroule du 1<sup>er</sup> au 7 avril. Cette année, le thème est « la transition énergétique ». Deux rendez-vous sont d'ores et déjà proposés par la Ville : une conférence mardi 2 avril à 20h à l'auberge de jeunesse (île des Récollets). Les questions abordées seront les suivantes : comment réduire sa facture énergétique par des gestes simples ? Pourquoi économiser l'énergie ? Quels sont les secteurs énergivores sur lesquels agir au quotidien ? Quels gains peut-on attendre et comment les mesurer ? Quels interlocuteurs peuvent nous accompagner dans nos actions d'économie d'énergie ?

L'événement est organisé conjointement par l'Espace info énergie Pays de Pontivy, et la ville de Pontivy - Agenda 21 (ouvert à tous, gratuit). Mercredi 10 avril, à 20h à l'auberge de jeunesse (île des Récollets) se tiendra une réunion publique pour faire le bilan des actions réalisées en 2012 dans le cadre du programme d'actions de développement durable et solidaire de la ville de Pontivy, Agenda 21.

## Distribution de compost

Comme chaque année, les services techniques de la ville procéderont à une distribution de compost sur l'aire de compostage située dans la zone du Signan près de la déchetterie. Cette distribution s'effectuera le vendredi 29 mars et le vendredi 5 avril de 14h à 17h ainsi que le samedi 6 avril de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Cette opération marquera la fin de la semaine consacrée au développement durable.

| Théâtre. **Le Rideau Stivalien** se produit sur la scène de la salle des associations de Stival samedi 6 avril à 20h30 et dimanche 7 avril à 14h30: « Motus et bouche cousue ». Entrée: 6€ à partir de 12 ans.

| **L'aéroclub de Pontivy** organise une opération portes ouvertes avec baptêmes de l'air (avion, ULM) à l'aérodrome de Kernivinen samedi 6 (de 10h à 18h) et dimanche 7 avril (de 14h à 18h). Tarifs baptêmes de l'air: avion: 100€ pour 30 minutes (3 personnes). ULM: 70€ pour 30 minutes (1 personne).

| Association de danse « **Maud'em Jazz** ». Vendredi 12 avril et samedi 13 avril au Palais des congrès. Spectacle annuel: Féminin Elementa. Les femmes sont mises à l'honneur autour des quatre éléments: l'eau, l'air, la terre, le feu. Entrées: 9€ pour les plus de 10 ans, 6€ pour les moins de 10 ans.

| **Tennis club** de Pontivy. Du 12 au 24 avril, tournoi seniors « 2<sup>ème</sup> catégorie ». Entrée libre. Renseignements: 02 97 27 92 25.

| Les rendez-vous du **CRIS** (Centre de ressource Image et son)

**3 expos photo** (lundi, mercredi et dimanche) à l'Espace 19 (rue de Lamennais):

- Du 19 mars au 16 avril. Thème: « Des gamins et des pneus d'Olivier Zolger ». Entrée libre.

- Du 19 avril au 16 mai. Thème: « Premières poses » de Jacques Tripon. Entrée libre.

- Du 19 mai au 16 juin. Thème: « Les objets inanimés ». Entrée libre.

Samedi 29 et dimanche 30 juin: concours national de **court-métrage vidéo** au Théâtre des halles. Entrée libre. Tous contacts: 06 81 84 87 80.

| Salon de la maquette au Palais des congrès. Samedi 27 avril de 14h à 18h30 et dimanche 28 avril de 9h30 à 18h30. L'association **Art et collections** de Pontivy organise son 13<sup>ème</sup> salon. Une soixante d'exposants est attendue. Entrée 4€, gratuit pour les moins de 13 ans. Contact: 02 97 25 49 73. artcollections.pontivy@yahoo.fr

| **La Société des courses** de Pontivy organise trois journées de courses les dimanches 21 avril, 5 mai et 26 mai à l'hippodrome de Kernivinen. Courses, promenades en poney, ateliers de maquillage et goûters gratuits pour les enfants; Entrée 6€, gratuit pour les moins de 18 ans. Renseignements: 06 08 85 06 60.

| **L'EHPAD** Jeanne de Kervernoaël propose le 22 avril et le 2 mai deux concerts de chansons populaires de rues avec Yvon et Gigi. L'événement se produira dans la salle Ange Guépin à la Résidence.

| L'association **Liv ar Bro** a Pondi organise son 12<sup>ème</sup> salon des Arts du Centre-Bretagne (peintures, sculptures, photographies et maquettes) au château des Rohan, du 27 avril au 12 mai. Entrée libre. Contact association: 09 81 00 73 05.

| Football. **Le Stade Pontivyen** organise son traditionnel tournoi du centre Bretagne le mercredi 1<sup>er</sup> mai à Toulboubou. Catégories U11, U13, U15 et U17 plus un rassemblement de U9. Début des rencontres à partir de 9h. Restauration sur place. Entrée gratuite. Contact: 02 97 27 99 88.

| Dimanche 12 mai, **le Véloce club pontivyen** (VCP) organise le grand prix cycliste de la ville de Pontivy à Kerostin, route de Mûr-de-Bretagne.

| **L'association Bretagne-Lituanie** présente mardi 21 mai au Théâtre des halles un concert de l'artiste lyrique internationale Skaidra Jancaité. Entrée libre. Tout public.

| **L'Espoir Nautique Pontivyen** en partenariat avec l'UNICEF, la FFN, Pontivy Communauté, Pondi Aqua SUB et le club de triathlon organise la troisième édition de la nuit de l'eau le samedi 1<sup>er</sup> juin de 18h30 à 22h30 à la piscine intercommunale. Entrée sous forme de don: 2€ minimum. Contact: 02 97 25 67 64.

| Samedi 8 juin, l'association **Musique à Corps et à Chœur** (MCC) organise ses auditions de fin d'année au Théâtre des halles. À 15h30: spectacle des débutants. Le soir: tous les

ateliers de MCC (Instruments, chants, chorale). Tout public. Entrée libre. Renseignements: 02 97 25 85 21.

| Dimanche 23 juin, **la SPA** de Pontivy et sa région organise une journée portes ouvertes de 10h à 19h au refuge de Saint-Nizon à Malguénac. Nombreux stands, restauration sur place (crêpes, galettes, sandwichs, gâteaux, buvette...) et tombola. Entrée gratuite. Renseignements: 02 97 27 30 39.

| Association de danse « **Tempo** ». Vendredi 31 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin à 20h15 au Palais des congrès: spectacle annuel de l'association. Entrée: 8€ pour les adultes, 4€ pour les enfants

| Association de danse « **Pondi Mouvement** ».

- Samedi 8 juin à 20h30 au Palais des congrès: spectacle de danse (classique, modern jazz, danses de salon). Entrées: 8€ pour les adultes, 4€ pour les moins de 12 ans.

- Mercredi 12 juin, lundi 17 juin et mercredi 19 juin: stages de danses de salon niveau débutant à l'île des Récollets. Tous contacts: 02 97 25 18 59.

| Le 13 juin, un diaporama/film de l'association « **Roues Libres** » sera projeté dans la résidence. Les images concernent la Bretagne centrale et le canal de Nantes à Brest. Le documentaire a été réalisé en vélo par les membres de l'association.

| **Les amis de Pontivy** organisent samedi 15 juin une conférence sur le thème du protestantisme en Bretagne. Cette conférence, dirigée par Hervé Stucker, se déroulera à 15h au Théâtre des halles.

| **Centre de danse**. Samedi 22 juin à 20h30 et dimanche 23 juin à 14h30 au Palais des congrès: ballet classique du répertoire « La Fille mal gardée » présenté par les élèves de Laure Desbois. Entrées: 8€ à partir de 12 ans, 3€ de 4 à 12 ans. Gratuit pour les moins de 4 ans. Réservation mercredi 19 juin de 14h à 18h au PDC ou sur place les jours de spectacle.



dossier



## ↳ La Monétique

# Les écoles publiques à l'heure numérique!

**Petite révolution dans les écoles publiques pontivyennes ! Le système des tickets dédié à la restauration scolaire et à la garderie sera désormais remplacé par une procédure informatique appelée « Monétique ». Principaux avantages de ce nouveau dispositif : rapidité, fluidité et meilleure gestion. Mode d'emploi d'une transition qui s'effectuera en deux étapes...**

Jusqu'à présent, pour les parents des enfants des écoles maternelles et élémentaires publiques de Pontivy, la méthode consistait à acheter en mairie des tickets qui permettaient l'accès à la cantine ou à la garderie. Ce procédé ayant fait son temps, la municipalité a décidé de faire appel aux nouvelles technologies afin de simplifier et de moderniser le fonctionnement actuel. En effet, dès la rentrée des vacances de printemps, c'est-à-dire à partir du 6 mai 2013, le système appelé « Monétique » entrera en vigueur.



*Nelly Burlot, , adjointe au Maire, rapporteure des commissions Action scolaire et jeunesse, Vie étudiante, et Restauration municipale*

### Trois questions à Nelly Burlot.

#### **La mise en place du système « Monétique » est-elle une nécessité ?**

**Nelly Burlot :** Cela fait plusieurs années que nous réfléchissons à un dispositif plus moderne. De plus, c'était une attente de la part des familles. L'ancien système était devenu obsolète. Il fallait donc le renouveler. Grâce à ce dispositif, chaque famille pourra suivre de façon claire l'évolution de son compte et à terme gérer ses opérations à distance. C'est aussi un réel apport pour le personnel qui pourra travailler de manière plus fluide. Tout le monde y gagne.

#### **Pourquoi ce procédé plutôt qu'un autre ?**

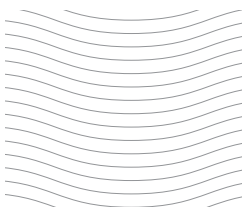
Avant de nous décider, nous avons bien étudié ce qui se pratiquait ailleurs, dans différentes communes. Certaines villes ont tout d'abord installé des bornes, puis

les ont supprimées afin de les remplacer par des tablettes. Ce choix nous a rapidement paru le meilleur car il est beaucoup plus simple et plus efficace.

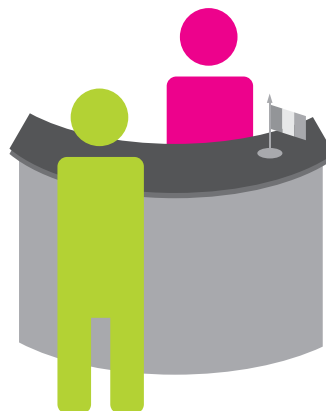
#### **Quand allez-vous présenter le dispositif aux familles ?**

Une réunion publique est prévue courant avril au Palais des congrès pour détailler le fonctionnement de la monétique. Cette démonstration sera effectuée par le prestataire et nous inviterons l'ensemble des parents concernés à y assister dans la mesure où, à terme, cette plate-forme deviendra leur véritable « Espace-Famille ».

## Comment ça marche ?



Dans un premier temps, les parents devront ouvrir un compte monétique à la mairie. Ils créditeront ce compte (somme minimale 25€) soit par chèque, soit en espèces. Un seul compte sera créé par famille. De son côté, le personnel des écoles sera muni de tablettes numériques tactiles (11 au total). Chacune de ces tablettes sera équipée d'un logiciel dédié qui listera les noms de tous les enfants inscrits dans les différentes écoles publiques. Ainsi, lorsqu'un enfant se présentera à la cantine ou à la garderie, le personnel pointera directement son nom sur le logiciel et le compte famille sera débité du montant correspondant à la prestation. Si le compte est créditeur en fin de mois le solde sera reporté le mois suivant. Si le compte est créditeur en fin d'année scolaire, le montant sera conservé pour la rentrée scolaire suivante dans la mesure où l'enfant continue sa scolarité dans l'école. Dans le cas contraire, l'excédent sera remboursé aux familles par le Trésor public. Avant que le solde ne soit débiteur, les familles veilleront à alimenter celui-ci.



En mai et juin, les comptes seront à créditer en mairie.



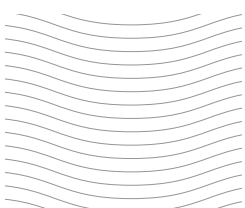
Après juin, rendez-vous sur l'Espace-Famille via internet (pour ceux qui le souhaitent) pour gérer son compte en ligne

## Plus de tickets, pas de cartes

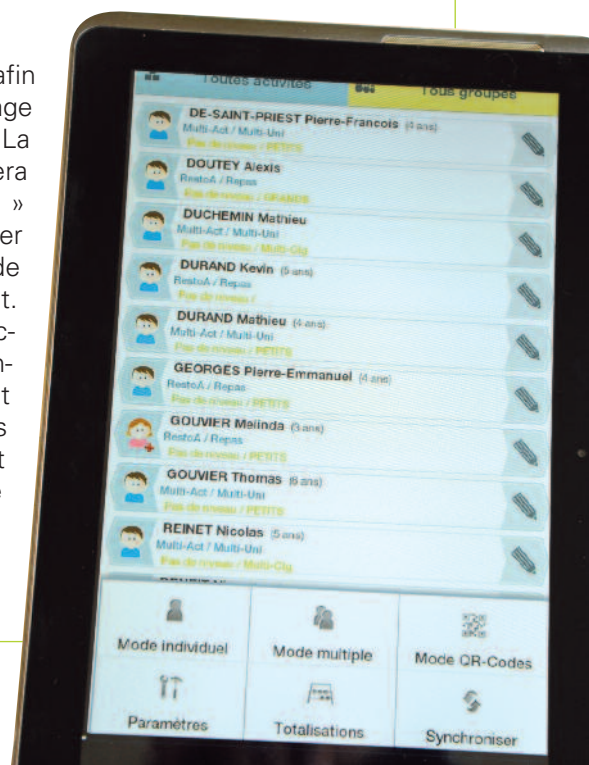


À l'origine, le dispositif prévoyait l'utilisation d'une carte magnétique par l'enfant, mais comme le souligne Élisabeth Brousse, responsable du service action scolaire : « L'un des principaux problèmes que nous avons actuellement, c'est la perte des tickets. L'utilisation d'une carte ne réglait pas forcément cet inconvénient. C'est pourquoi nous avons simplifié la procédure au maximum ».

## Un Espace Famille créé en juin



Le personnel des écoles a suivi une formation afin d'être totalement opérationnel pour le démarrage de la première phase de ce nouveau dispositif. La deuxième étape, qui interviendra en juin, finalisera complètement l'opération. Un « Espace-Famille » sera en effet ouvert. Cet espace viendra compléter le système existant et permettra aux utilisateurs de créditer leur compte directement par internet. Toutes ces opérations seront évidemment effectuées en toute sécurité grâce à l'emploi d'un identifiant et d'un mot de passe. À terme, cet « Espace-Famille » pourra offrir bien d'autres services dans la mesure où cette application est évolutive. Ce programme, réalisé par la société spécialisée Arpège (Loire-Atlantique), a nécessité un investissement global de 40 000 euros (application, tablettes, maintenance...).





*Kan ar Bobl*

culture

## 40 ans et pas une ride

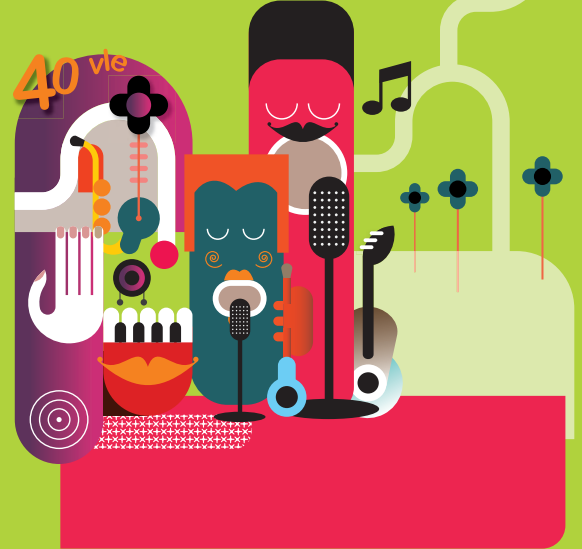
### *Une histoire débutée à Lorient*

C'est en s'inspirant du célèbre « Fleac'h Oil » Irlandais que Polig Montjarret suggera la création d'un concours de chant et de musique dans le cadre du Festival des Cornemuses de Lorient: le « Kan ar Bobl » c'est-à-dire le Chant du Peuple. La première édition vit ainsi le jour en avril 1973 et dès le début ce fut un succès. En 1975 apparaissent les éliminatoires dans les différents terroirs de Bretagne. En 1997, le Kan ar Bobl quitte Lorient et s'installe à Pontivy grâce à la volonté et l'énergie de Pierrot Gueradic, notamment. Au fil des années, le « Kan ar Bobl » a su s'imposer comme un rendez-vous majeur de la culture bretonne, le lieu incontournable où les plus grands noms du chant et de la musique bretonne se sont révélés: Yann-Fañch Kemener, Annie Ebrel, Denez Prigent, Ar Re Yaouank, Nolwenn Korbel, Karma, Nolwenn Le Buhé, Marthe Vassallo et tant d'autres!

### *Finale le 21 avril à Pontivy*

Dimanche 21 avril, les chanteurs, conteurs et musiciens sélectionnés dans les rencontres de Pays se retrouveront comme chaque année désormais à Pontivy pour disputer la Finale du Kan ar Bobl. Répartis dans 7 catégories (chant traditionnel, conte, duos, scolaires, instrument solo, chant accompagné et groupes musicaux), les concurrents se présenteront sur les trois scènes du Palais des congrès devant un jury composé de musiciens, d'enseignants, de chanteurs et conteurs traditionnels reconnus. Si le Kan ar Bobl se veut le grand rendez-vous du chant du conte et de la musique traditionnels en Bretagne, il est aussi l'occasion de valoriser ceux qui créent de nouveaux textes en breton ou en gallo et de nouvelles musiques. C'est pourquoi, dans sa programmation du week-end, le Kan ar Bobl propose également des découvertes de jeunes musiciens et des rencontres avec les porteurs de la tradition.

**KAN  
AR BOBL**  
Le chant du peuple



*Christian Rivoalen,  
président du Kan ar  
Bobl depuis 2009*

### *Trois questions à Christian Rivoalen*

#### **À 40 ans, comment se porte le Kan ar Bobl ?**

**Christian Rivoalen.** Très bien. La relève est assurée chaque année grâce à l'intérêt des jeunes envers la musique et les chants bretons. Nous sommes même surpris de constater que chez les 15/17 ans, c'est le chant qui attire le plus. On aurait pu penser le contraire, que la musique aurait pris le dessus, mais ce n'est pas le cas, même si les catégories « instruments » et « groupes musicaux » restent quand même très fournies.

#### **Comment est choisi le jury ?**

C'est moi qui contacte les membres du jury qui sont tous des artistes ou des traducteurs unanimement reconnus. Au

total, ils sont une cinquantaine car pour le chant par exemple, il faut des juges qui maîtrisent le Gallo, le Vannetais, le Breton de basse Cournouaille ou du Trégor. Certains membres du jury sont aussi d'anciens vainqueurs.

#### **Est-ce un vrai tremplin pour un artiste de remporter le Kan ar Bobl ?**

Gagner à Pontivy ouvre inévitablement des portes, c'est certain. C'est un label de qualité et les producteurs de fest noz ou de festival recherchent toujours de nouveaux talents. Et un vainqueur du Kan ar Bobl devient souvent un artiste incontournable. De plus, les lauréats sont systématiquement programmés lors du Festival Interceltique de Lorient.



## Programme Kan ar Bobl 2013

### Judi et vendredi 18 et 19 avril au Palais des congrès

Danses et jeux pour les enfants des écoles publiques à l'occasion des 10 ans de l'USEP.

**Samedi 20 avril** : après-midi de balade, de musiques et de chants. Randonnée chantée autour de Pontivy.

**14h30.** Kanit'ta bugale (gratuit) : Concours ouvert aux chanteurs de - de 18 ans, seuls ou en groupe, accompagnés en musique ou non, présentant un chant en breton ou en gallo.  
Inscription directe au 02 97 25 14 00.

**16h00.** Tud kar (gratuit) : Concours ouvert aux groupes constitués d'au moins deux personnes. Tous les membres du groupe doivent avoir un lien de parenté entre eux et présenter un chant en breton ou en gallo accompagné musicalement ou non.  
Inscription directe : 02 97 25 14 00

**17h.** « La légende de Ronan Keradalan » avec Patrick Ewen. Spectacle de conte et musique.  
Tout public - Entrée gratuite.

**18h.** Concert des élèves du département de musiques traditionnelles du Conservatoire de musique de Pontivy communauté.

**19h.** Apéro festif des 40 ans avec le groupe « Menaces d'éclaircies ».

**20h30.** Repas chanté des 40 ans avec les chanteurs invités par les rencontres de pays.  
Places limitées - Réservations au 02 97 25 14 00 (repas seul : 12€- avec le fest-noz 15€).

**21h.** Fest-noz des 40 ans animé par Arvest, Landat/Moisson et les lauréats du Kan ar Bobl 2012 : Trio Tan, Lehart/Dabot/Lorho-Pasco/Lintanff, les frères Bazouges, Lamour/Jouanno (6€).

### Dimanche au Palais des congrès (6€ entrée générale)

**10h-11h30.** Concours sonneurs, mélodies et marches (parvis).

**11h-12h30.** Concours groupes musicaux, chant à danser (rez-de-chaussée).

**11h-12h30.** Concours chant à écouter - Scolaires (théâtre).

**13h30-14h30.** Stage danse (chapiteau parvis)

**13h30-18h.** Concours chant à écouter - Scolaires (théâtre).

**13h30-18h.** Concours groupes musicaux, chant à danser en alternance avec le concours de sonneurs et le concours de danses (rez-de-chaussée).

**14h-17h.** Concours contes.

**14h30-15h30.** Concours chant accompagné (chapiteau parvis).

**15h30-17h30.** Concours duo, instrument solo (chapiteau parvis).

**17h30.** Scène ouverte - Fest-deiz (chapiteau parvis).

**18h-20h.** Fest-deiz animé par IMG - Scolaires Théâtre.

**20h.** Proclamation des résultats.

## Mayfest

# Jason Boland en tête d'affiche

Les amateurs de Country ont rendez-vous les 4 et 5 mai 2013 pour la sixième édition du festival Mayfest. Organisée par l'association West Country Dancers, cette manifestation dédiée à l'ouest américain proposera un grand nombre d'animations et de concerts. Cette année, la tête d'affiche est sans conteste Jason Boland (et son groupe The Stragglers). Ce natif de la ville de Harrah en Oklahoma (il vit aujourd'hui au Texas) est considéré comme le digne représentant de la "outlaw music" (musique hors la loi) dont l'une des figures les plus emblématiques fut le célèbre Johnny Cash. À noter également la présence des High Rollers (Colorado) et d'Adriano Castagnoli (Italie). Les concerts et les bals se dérouleront au Palais des congrès tandis qu'aux alentours, des attractions seront proposées au public durant les deux jours du festival.



### Programme du Mayfest 2013

#### Samedi 4 mai

**12h :** ouverture du festival.

**13h30 - 17h :** stages de danse avec Adriano Castagnoli. À 13h30 : niveau débutants. À 15h30 : avancés.

Sur réservation.

**20h :** grand concert/bal avec Jason Boland & The Stragglers.

#### Dimanche 5 mai

À partir de 10h : rassemblement de voitures américaines de collection (nouveau cette année).

Entrée gratuite.

À partir de 11h (autre nouveauté) : revivez l'ambiance d'Autant en emporte le vent avec l'association « Crinolines et compagnie », en costumes d'époque.

**12h :** apéritif (sangria texane).

**12h :** cowboy dinner (déjà complet).

**15h :** grand bal country/concert avec The High Rollers.

#### Les deux jours

Marché western (entrée gratuite).

*Photo : Jason Boland et son groupe The Stragglers, en concert samedi 4 mai à 20h au Palais des congrès*

#### Pratique.

Tarifs en prévente :

**10€** par stage,

**18€** le samedi soir,

**15€** le dimanche après-midi.

**Pass-concerts : 30€.**

**Pass festival (deux concerts et tous les stages) : 46 €.**

**Camping à proximité.**

**Renseignements et réservations sur [www.westcountry-dancers.fr](http://www.westcountry-dancers.fr)**



culture

## ➔ Gouel Breizh 2013

# La Bretagne internationale

un événement

FÊTE DE LA  
BRETAGNE  
GOUEL BREIZH

fetedelabretagne.com

Du 16 au 26 mai 2013, à l'occasion de la Saint-Yves, la Fête de la Bretagne (la Gouel Breizh), proposera cette fois encore plus de 250 événements partout en Bretagne. Mais pas seulement dans la région puisque la Gouel Breizh, instaurée par le Conseil régional de Bretagne, est une fête laïque et populaire ayant pour but de promouvoir la Bretagne créative, festive et solidaire au niveau international. C'est donc de Brest à Vitré, de Pornic à Dol-de-Bretagne, mais aussi de Paris au Havre, et de New-York à Pékin, que la Bretagne sera mise à l'honneur. À Pontivy, c'est la 4<sup>ème</sup> édition de la Gouel Breizh. Ici, la fête s'étalera sur plus de dix jours, avec une série d'animations pilotées par l'association Échanges culturels.

### Le programme

**Mardi 21 mai : Concert organisé par Bretagne-Lituanie avec une artiste Lituanienne au Théâtre des halles.**

**Rencontre chants traditionnels au Grenier à bières.**

**Mercredi 22 mai : Animations (de 14 à 17h) avec la Librairie «Rendez-vous n'importe où», la ludothèque, et l'association "le local" place du Martray. Conservatoire de l'École de musique de la Pontivy Communauté : audition d'élèves à 17h et concert à 20h30.**

**Jeudi 23 mai : Rencontre-concert-conte autour de l'accordéon chromatique avec les «Gaillards d'avant» à la mairie de Cléguérec.**

**Vendredi 24 mai : Concert Breizh/Euskadi au Théâtre des halles**

**Samedi 25 mai : Marché des producteurs - animations diverses place du Martray**

**Conférence sur Ange Guépin au Théâtre des halles – Stage de danses Basque (sous réserve).**

**Animations diverses organisées sur le Blavet par le Canoë Club de Pontivy. Défilé des cercles celtiques en ville. Fest-deiz et fest-noz au Palais des congrès**

**Dimanche 26 mai. Puces des couturières**

**Pendant la semaine du 18 mai au 25 mai : Exposition de costumes anciens XVIII<sup>ème</sup>, XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles, de photographies anciennes et d'accordéons à l'église St-Joseph de Pontivy.**



## Kerlenn Pondi

# Spectacle inédit pour le soixantième anniversaire

Les 14 et 15 juin prochains, la Kerlenn Pondi va célébrer son soixantième anniversaire. Spectacles inédits, animations, défilés et fest-noz marqueront l'événement dans toute la ville et à la Halle Safire.

C'est à la fin des années 40 et au début des années 50 que les premiers bagadoù ont réellement vu le jour en Bretagne. En 1953, sous l'impulsion de l'abbé Le Teuf qui voulait rassembler les jeunes de Pontivy autour d'une activité musicale, une petite troupe de sonneurs et de danseurs s'est ainsi constituée sous le nom de Kerlenn Pondi (le cercle de Pontivy). Six décennies plus tard, l'association, qui comprend aujourd'hui 230 membres toutes générations confondues (bagad, bagadig, cercle, cerclig, danses loisirs), est l'une des plus emblématiques de la région. Pour célébrer comme il se doit cet anniversaire, les chorégraphes pontivyens ont imaginé un spectacle inédit décliné en plusieurs tableaux retraçant les moments les plus marquants de la Kerlenn Pondi depuis sa création.

Au cours de cette soirée, les terroirs de Pontivy et de Guémené-sur-Scorff seront naturellement mis à l'honneur grâce à des arrangements originaux composés spéciale-

ment pour les laridés pontivyens et la gavotte Pourlet. Par ailleurs, des artistes bretons professionnels et amateurs issus des ensembles proches de la Kerlenn Pondi (Ampouailh et Kerbedig) prendront part à l'événement. L'exécution des morceaux choisis montrera plusieurs variations sur des thèmes traditionnels. L'un des moments forts du spectacle fera voyager les spectateurs vers les pays dans lesquels les artistes pontivyens se sont produits. Il est vrai que si la Kerlenn est éminemment reconnue en Bretagne, elle l'est également hors de nos frontières. Le groupe a notamment effectué des tournées en Chine, en Italie, au Népal et aux Canaries. Aux États-Unis, il existe même un ensemble composé de musiciens irlandais qui se nomme... Kerlenn New-York!

Un hommage à l'importance de la formule « bombarde et orgue » popularisée par Jean-Claude Jegat, ancien meneur de la Kerlenn sera également rendu au cours du vendredi 14 juin. À noter que les costumes seront les tenues traditionnelles du pays de Pontivy de la fin du XIX<sup>ème</sup> et du XX<sup>ème</sup> siècle.



De gauche à droite.  
Benoît Le Ruyet, président  
de la Kerlenn Pondi,  
Tifenn Martin, danseuse  
et Claude Le Guellaut,  
batter.

## 60 ans, toutes générations confondues !

Si le succès de la Kerlenn ne se dément pas au fil du temps, c'est que le renouvellement des générations s'effectue régulièrement chaque année. Les jeunes et les moins jeunes se côtoient autour d'une même passion, même si les objectifs liés à la performance ne sont plus les mêmes aujourd'hui qu'à l'époque des premiers bagadoù. Regards croisés sur la Kerlenn entre l'une des plus jeunes danseuses du cercle, Tifenn Martin, 16 ans, et l'un des aînés du bagag, Claude le Guellaut.

### Claude Le Guellaut, 58 ans. Batter

J'ai commencé à la Kerlenn en 1972. C'était à l'époque où la musique bretonne traditionnelle revenait sur le devant de la scène grâce à des artistes comme Alan Stivell. Il y avait alors un courant qui nous ramenait à la culture bretonne. Cette tendance s'est un peu estompée dans les années 80. C'est d'ailleurs à cette époque que j'ai fait un break avec le bagad. Mais l'envie est restée la plus forte et quelques années plus tard, j'ai repris ma caisse claire et le chemin des répétitions. Par contre, il est vrai que par rapport à mes débuts, les exigences ne sont plus les mêmes. Aujourd'hui, les musiciens travaillent beaucoup plus, ce qui est normal puisque la Kerlenn est sans arrêt confrontée aux meilleurs depuis qu'elle est en première catégorie (1). Il faut assurer un certain niveau de résultats. Mais même si l'ambiance est sans doute plus studieuse qu'auparavant, c'est avant tout une aventure humaine et artistique formidable. Une école de vie.

### Tifenn Martin, 16 ans. Danseuse

À l'origine, ce sont mes parents qui m'ont inscrite à la Kerlenn à l'âge de 9 ans. J'ai tout d'abord suivi la formation traditionnelle au sein du Kerlennig (petit cercle de la Kerlenn) et c'est vrai qu'au début, je percevais ça plutôt comme une contrainte. Mais au fil des années, j'y ai vraiment pris goût. Certes, le style de danse pratiquée ici n'est pas forcément en rapport avec ce que les jeunes peuvent rechercher aujourd'hui, mais ce n'est pas pour ça que je me suis coupée des autres, au contraire. J'ai appris beaucoup de choses à la Kerlenn et je suis moi-même devenue formatrice pour les plus jeunes. Et puis le côté concours est stimulant. Nous progressons d'année en année (2) et nos chorégraphies sont de plus en plus travaillées, ce qui nous permet d'approcher le niveau des meilleurs.

## Le programme

**Vendredi 14 juin : Halle Safire**

↳ 21h Spectacle  
Kerlenn-Pondi et invités Gratuit

↳ 23h Fest-Noz  
Titom, Kentañ et Kerbedig Gratuit

**Samedi 15 juin**

↳ 15h Animations  
Place Anne de Bretagne (cercles)  
Place du Martray (bagadoù)

↳ 17h30  
Défilé entre la Plaine  
et la place Anne de Bretagne

↳ 18h  
Apéro concert, place Anne de  
Bretagne  
École Diwan et les Trompettes  
du Mozambique

↳ 21h Fest-noz Halle Safire  
Alambig Elektrik, Sonerien Du et  
le bagad de Moulin-Vert, Trouze-  
rion, Les Traines Meuriennes, Le  
Lu/Hétet, Hervieux père et fils,  
Ampouailh  
Tarif : 8,00€

(1) Le bagad fut même Champion  
de Bretagne des Bagadoù en 2001.

(2) Le cercle pontivyen évolue  
actuellement en 2e catégorie.





culture



## Le patrimoine rond



Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, le service patrimoine de la mairie organisera samedi 15 et dimanche 16 juin une série d'animations autour du thème « Le Patrimoine rond ». Le programme complet sera disponible en mairie et sur le site internet de la Ville début juin.

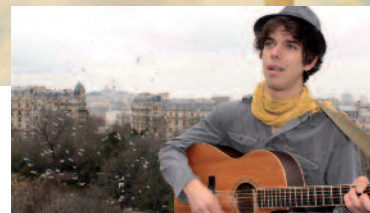


## Fête de la musique

# Une programmation éclectique



Samedi 22 juin, à travers toute la ville, se déroulera la 32<sup>ème</sup> édition de la Fête de la musique. Comme l'an dernier, plusieurs scènes seront installées aux quatre coins de la ville, offrant ainsi une programmation musicale variée. L'une des principales scènes, celle de la place du Martray, sera réservée tout au long de la journée à l'Orchestre d'harmonie, à la Kerlenn Pondi et aux chorales. Une seconde scène, installée près du lycée Joseph Loth sera l'hôte de l'association rennaise Faispasci, Faispasca. Cette association, qui a déjà collaboré plusieurs fois avec la ville de Pontivy se voit confier cette année une carte blanche pour la programmation de l'événement. La scène qui lui sera dédiée résonnera au son de trois styles musicaux différents : Valentin Vander, Simja Dujov et Da Familia Brother's. Valentin Vander, chanteur parisien assura la première partie de la soirée en compagnie d'une pianiste. Le second artiste, Simja Dujov, nous vient d'Argentine (il est d'ailleurs surnommé le «Manu Chao Argentin»). Sa musique festive et son look détonnant devraient séduire les spectateurs et enflammer la soirée. Troisième groupe et autre style musical : Da Familia Brother's. Les membres de Da Familia Brother's composent eux-mêmes leurs musiques et leurs textes et ont déjà douze titres à leur actif. Ils proposent un style reggae festif et se produisent principalement dans la région. La Fête de la musique débutera à 11h pour se poursuivre jusqu'à 1h le dimanche.



Photos, de haut en bas : Simja Dujov, Valentin Vander, Da Familia Brother's



## Exposition au château

# VELOURS & DENTELLES

costumes traditionnels du Morbihan

exposition 15 juin > 15 sept. 2013  
Pontivy — Château des Rohan

Infos : Office de tourisme 02 97 25 04 10 — [www.pontivy.fr](http://www.pontivy.fr)





## Tribune de la Majorité. « Dépenser utile »



Les collectivités territoriales et l'Etat sont aujourd'hui face à une équation difficile à résoudre : il s'agit de diminuer les coûts de l'action publique sans compromettre les leviers de la croissance et surtout en renforçant la solidarité à l'égard de celles et ceux qui subissent les revers de la crise et en particulier les salariés de l'agroalimentaire.

Cet impératif est également le nôtre à Pontivy car même s'il est vrai que la situation financière de la ville est aujourd'hui saine et que l'onde de choc du chômage est moins forte ici qu'ailleurs, nous devons faire preuve de prudence pour l'avenir. Cette prudence est indispensable dans un contexte global d'incertitude financière où l'Etat annonce une diminution des dotations aux collectivités territoriales de 1.5 milliards en 2014 et 2015. Mais la prudence n'est pas notre seul guide, c'est aussi de courage dont nous devons faire preuve. Les choix réalisés dans le cadre du budget 2013 en sont l'illustration.

A l'image de la région Bretagne qui réalise « un effort considérable d'injection de fonds publics dans le tissu économique de l'Ouest », nous avons voulu, pour le budget 2013 de la Ville de Pontivy comme les années précédentes, privilégier les travaux d'investissement car ces derniers ont une double utilité. A travers la construction de la médiathèque - archives (2.8 millions €), le réaménagement de l'avenue de la Libération (1.2 millions €) et

la création du groupe scolaire de centre-ville (2.4 millions €), la Ville ne participe pas seulement à améliorer son attractivité et le confort des pontivyens, mais elle soutient aussi directement l'activité du bâtiment, des travaux publics et de l'artisanat local, c'est-à-dire l'emploi qui reste notre priorité.

Mais dépenser utile peut aussi consister à se séparer de dépenses inutiles. L'hypothèse très contestable d'un second four à Pontivy rappelle à ce titre que l'incinération des déchets a un coût pour la collectivité que nous pouvons alléger. En effet les volumes que nous éliminons par l'incinération correspondent à ce que nous ne faisons pas l'effort de trier. Par conséquent, si à moyen terme la Communauté de communes est appelée à remplacer la taxe ordures ménagères par la redevance incitative, non seulement la collectivité réalisera des économies budgétaires, mais elle se montrera aussi bien plus responsable en matière environnementale. Evidemment une telle démarche est complexe et nécessite du temps. C'est donc dès aujourd'hui que nous devons nous atteler à moins incinérer en améliorant, au niveau intercommunal, notre politique de tri. L'hypothèse d'un doublement de notre capacité d'incinération, que notre groupe politique ainsi que le Maire - Conseiller général Henri Le Dorze rejettent catégoriquement, nous incite d'autant plus à nous saisir de cet enjeu.

opinions



## PONTIVY, UN NOUVEL ÉLAN

Christine Le Strat,  
Gérard Derrien,  
Nicole Rouillard,  
Yvon Péresse,  
Stéphanie Guégan,  
François-Denis Mouhaou



## Le Pontivyen et la Pontivyenne

patrimoine

### Deux signatures différentes



En passant avenue Napoléon 1<sup>er</sup>, vous les avez sans doute remarquées. A l'entrée de ce que l'on appelle les « Boulevards » trônent deux statues qui représentent un homme et une femme. Baptisées Le Pontivyen et La Pontivyenne, ces deux statues furent édifiées en 1949, suite à une commande passée en 1941 par un certain M. Janneau, alors administrateur mobilier de l'État. Cette commande avait pour but de compenser les pertes dues à l'occupation. L'idée d'origine était de représenter la Bretagne. Pour réaliser ces statues, deux sculpteurs furent retenus : le Finistérien René Quillivic (1879-1969) qui réalisa La Pontivyenne et le Rennais Émile-Armel Beaufile (1882-1952) qui sculpta Le Pontivyen. Ces statues comportent donc deux signatures différentes. Puisqu'il

fallait symboliser la Bretagne, on demanda aux artistes d'ériger une paysanne bretonne (l'Arcoat, la terre) et un marin (l'Armor, la mer). Mais le maire de l'époque, Eugène Frotté, jugeant que la représentation maritime correspondait mal à la situation géographique de Pontivy, demanda à ce qu'un paysan soit accolé à la paysanne. Les deux personnages, façonnés dans du granit de Kersanton, sont vêtus de costumes traditionnels du pays de Pontivy. La coiffe de Madame est représentative de la ville, quant à Monsieur, il arbore le costume des Moutons-Blancs propre à Pontivy. Les costumes traditionnels bretons seront d'ailleurs mis à l'honneur cet été puisqu'une grande exposition sur ce thème se déroulera au Château des Rohan du 15 juin au 15 septembre 2013.



## Collection Gaston Schweitzer

### Fin de 3 ans de restauration

Toute sa vie, Gaston Schweitzer (Montreuil-sous-Bois, 1879 – Paris, 1962) a arpenté le carreau des Halles de Paris et croqué en trois dimensions les mille et un métiers et passants qui s'y croisaient. Francilien d'origine, Pontivyen d'adoption, le sculpteur a légué à la Ville de Pontivy une partie de son travail en 1962. Ce legs, complété par un don de ses héritiers en 1963, un achat de la municipalité à la même date et quelques acquisitions plus récentes, permet à la Ville de posséder aujourd'hui 352 œuvres de l'artiste. En 2010 fut commencé un programme de restauration des pièces de petite dimension. Ce programme concernait 321 œuvres en plâtre qui, au fil du temps avaient subi diverses dégradations. Confiée à Guylaine Mary, restauratrice de sculptures installée à Carnac, et réalisée grâce au soutien financier du conseil régional de Bretagne et du conseil général du Morbihan, cette restauration est désormais achevée. La majeure partie de ces œuvres est, depuis le mois de février, expo-



sée au public dans les trois salles du château des Rohan qui sont consacrées à l'artiste. Par ailleurs, grâce aux interventions directes sur les œuvres et à la création de boîtes de conservation pouvant également servir au transport des pièces, cette collection peut désormais facilement être exposée hors de Pontivy. À noter que des fiches pédagogiques concernant cette restauration sont à la disposition du public dans les salles du château.

Photo 1: *Marché aux porcs, Saint-Hilaire-du-Harcouët (h = 13,8 cm) avant restauration*  
2- *La même œuvre après restauration.*